

RENCONTRE ENTRE ACADEMIES ET SOCIETES SAVANTES REGIONALES

21 novembre 2025

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
Palais Saint Jean, 4 avenue Adolphe Max, 69005 Lyon

Thématique de la journée : inventaire, diversité, mise en valeur et usages du patrimoine des académies et sociétés savantes`

1. Accueil et introduction par la présidente de l'académie de Lyon

Nathalie Fournier, présidente de l'académie de Lyon pour l'année 2025, ouvre la journée à 10 heures dans le Grand Salon du Palais Saint-Jean.

Elle commence par saluer les représentants institutionnels présents et représentés. Elle présente les excuses de M. le maire de Lyon, qui sera représenté par M. Sylvain Godinot, adjoint au Maire de Lyon, délégué à la transition écologique et au patrimoine, et de Mme Nadine Georgel, maire du 5^e arrondissement, représentée par M. Philippe Carry, adjoint en charge des patrimoines, biodiversité nature en ville, mémoire, ainsi que de M. Thomas Rudigoz, conseiller à la métropole de Lyon et Mme Sophie Rotkopp Vice-présidente déléguée à la Culture et au Patrimoine.

M. Sylvain Rodinot et M. Philippe Carry sont tous deux intervenus au cours de la matinée, pour situer la rencontre dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Lyon et saluer l'importance de la connaissance et du patrimoine au service de la ville.

La présidente salue les membres des académies et sociétés savantes qui sont présents et fait part des excuses de M. Charles Angéli, président de l'académie de Mâcon, M. Thierry Badel, président de l'Araire, représenté par Mme Possetti, M. Claude Lardy, président de la Société d'histoire d'Ecully, représenté par M. Jean-Louis Gatepin, secrétaire de l'association, de M. Bruno Galland, de Rhône Histoire, représenté par deux membres de la société et de M. Philippe Lamy, Renaissance du Vieux Lyon.

Nathalie Fournier rappelle que l'initiative de cette rencontre revient aux archivistes et bibliothécaires de l'académie SBLA de Lyon. L'idée de départ était de faire mieux connaissance avec les sociétés savantes, avec lesquelles nous sommes en relation régulière, en particulier par l'échange de nos mémoires et travaux ; le critère choisi a été que ce soit des sociétés « publiantes »

Un premier courrier d'invitation a été envoyé au printemps 2025; y ont répondu positivement 21 académies ou sociétés, dont onze sont hors du département du Rhône (Ain, Savoie, Haute Savoie, Haute-Loire et Cantal, et dix sont à Lyon ou dans la métropole. Au courrier d'invitation étaient jointes deux demandes : une fiche rapide de présentation et un document patrimonial à présenter

La thématique du patrimoine nous a semblé être commune à nos sociétés et de nature à susciter des échanges diversifiés et fructueux : échange d'informations, de bonnes pratiques, d'actions de diffusion et de valorisation, et aussi questions problématiques.

C'est une journée largement « informelle » dont nous verrons quels fruits elle portera.

Nathalie Fournier présente ensuite rapidement le programme . Chaque section du programme sera présentée par un membre de l'académie de Lyon pour cadrer la question et pour lancer les discussions.

Laurent Thirouin, modérateur de la matinée, lance un **tour de table des participants**

Liste alphabétique des académies et sociétés présentes :

- Académie de la Dombes (Neuville les Dames) ; le président Pierre Mouterde est représenté par deux observateurs
- Académie Florimontane (Annecy) ; le président Yves Laurencin est accompagné de deux membres
- Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon ; sont présents la présidente Nathalie Fournier, le vice-président, le vice-chancelier, le trésorier et les intervenants et participants
- Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie (Chambéry- ; le président : Pierre Geneletti
- Académie de Villefranche et du Beaujolais ; le président Jean Picard et le secrétaire général Jean-Pierre Chantin
- Amis de Vienne ; le président Jean-François Bec et le secrétaire Roger Lauzerois
- L'Araire (Messimy) : le président Thierry Badel est représenté par Andrée Possetti
- Fédération du patrimoine de l'Est lyonnais (Corbas) ; la présidente Danielle Coste
- La Fontanière (Sainte Foy les Lyon) ; le président, Jean-Paul Delorme
- Groupe Histoire et Patrimoine de Saint-Symphorien sur Coise ; le président Jean-Pierre Jallabert est représenté par Michel Villard et Henri Charvolin
- Rhône Histoire (Archives départementales du Rhône) ; le président Bruno Galland est représenté par M. Jean-Claude Boulou et M. Louis Tosolini
- Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain (Bourg en Bresse) : le président Christian Millet
- Société d'histoire d'Ecully ; le président Claude Lardy, représenté par le secrétaire Jean-Louis Gatepin
- Société d'histoire de Lyon (Archives municipales) ; le président Olivier Zeller
- Société d'histoire et patrimoine de Caluire ; le président Bernard Basse
- Société des lettres, sciences et arts de la Haute Auvergne (Aurillac) ; le président Vincent Flauraud
- Société savante Le Bugey (Belley) ; la présidente Cécile Lhéritier est accompagnée de trois membres.

MATINÉE : INVENTAIRE, DIVERSITÉ ET USAGES DU PATRIMOINE

Sous la présidence de Laurent Thirouin, commencent les interventions de la matinée.

2. Présentation de l'académie de Villefranche et du Beaujolais par *le président Jean Picard*

A tout seigneur, tout honneur : il revient à l'académie de Villefranche et du Beaujolais d'ouvrir la journée, car c'est la plus ancienne des académies de la région et l'une des plus anciennes académies de province.

Histoire et statut. L'académie a vu le jour en 1677, sous la forme d'une assemblée privée de gens de lettres et a été érigée officiellement en Académie Royale par lettres patentes en décembre 1695 ; son protecteur est le Régent, frère de Louis XIV, baron du Beaujolais. Sa devise est *Mutuo clarescimus igne.*

L'académie est réorganisée en 1955 pour devenir une association d'utilité publique, loi de 1901.

Elle compte 40 titulaires, dont statutairement le sous-préfet de Villefranche, « préfet du Beaujolais ».

Activités de l'académie :

- conférence tous les deuxièmes samedis du mois, de septembre à juin, ouverte au public (gratuité pour les membres), sur des sujets variés et qui ne sont pas uniquement régionaux.

- un Bulletin, comprenant les conférences et une Lettre périodique, trois fois par an.
- un colloque tous les trois ans, dont les Actes sont remis aux participants à l'issue du colloque : 2013 : Claude Bernard ; 2016 : Victor Vermorel ; 2029 : le textile ; 2023 : le Beaujolais

Partenariats. L'académie est membre de la CNA ; partenariats avec l'association Claude Bernard, l'académie de la Dombes, Amis du Géoparc, Salles en Beaujolais, Rhône Histoire, etc

Centre de ressources. L'académie dispose d'une bibliothèque ; elle possède des archives sur les communes et de la documentation originale, comme les carnets de Pierre Montet, égyptologue, daté du 11 février 1937, concernant sa découverte de Tanis.

Elle dispose d'un *site Internet*.

Discussion

Laurent Thirouin remercie le président Jean Picard et relève l'analogie de la fondation de l'académie de Villefranche avec la fondation de l'académie française, qui a commencé également par des réunions privées chez Conrart, ou avec celle de l'académie de Lyon, autour l'équipe initiale des sept futurs académiciens.

Revenant sur les statuts de l'académie française, cités par le président Picard, il relève la contradiction dans la mission donnée à l'académie : une langue peut difficilement être à la fois « pure » et « capable de traiter des arts et des sciences » (d'où la production complémentaire du dictionnaire de l'académie et du dictionnaire de Thomas Corneille). Enfin il peut manquer de revenir sur le terme *igne* de la belle devise *Mutuo clarescimus igne* ; il en propose la traduction : ‘nous nous éclairons d'un feu mutuel’ ; ce feu, c'est celui de l'ardeur de la connaissance. Il demande si l'on sait qui a donné la devise ? JP. Chantin répond qu'on ne le sait pas, sans doute le premier secrétaire perpétuel.

3. Présentation de la thématique du patrimoine : *Pierre Crepel, Denis Reynaud*,

Pierre Crepel, archiviste de l'académie de Lyon, rappelle que c'est Jean-Pierre Christin qui au 18^e siècle, engage le processus de conservation des documents de l'académie

Les manuscrits consistent en documents, mémoires, rapports, correspondances, registres. Ils ont fait l'objet d'inventaires soigneux au 19^e siècle, qui ont été repris pièce à pièce entre 2001 et 2012 par Michel Dürr, archiviste adjoint de l'Académie. La numérisation des archives d'ancien régime (manuscrits et registres) est en cours de finalisation, avec des moyens bénévoles ; les documents numérisés sont accessibles en interne.

Les livres ne sont pas la partie la plus intéressante de notre patrimoine ; pour l'essentiel, ils ont été donnés et/ou écrits par les académiciens et l'ensemble se monte à environ 30 000 livres. Nous n'avons pas de budget d'acquisition. Au 18^e siècle, l'académie disposait d'une bibliothèque très importante, notamment la bibliothèque Adamoli ; mais la majorité de ces fonds ont été donnés, vers 1970, à la Bibliothèque Municipale de Lyon. Il reste quelques livres oubliés lors du transfert et un important fonds régional, faisant de la bibliothèque une référence pour Lyon ; notre bibliothèque compte également un fonds très intéressant de presse illustrée du 19^e siècle ainsi que des ouvrages concernant Ampère. Nous avons aussi des reliures factices, rassemblant des brochures, concernant divers sujets (par exemple l'Algérie, le Sahara).

Le catalogue numérisé a été fait par rétroconversion du très fiable catalogue sur fiches des années 70/80 ; pour le moment il n'est pas public, car il comporte d'assez nombreuses erreurs, qui doivent être corrigées.

La localisation ; les livres sont dans la bibliothèque de l'académie et pour partie à l'étage, dans la salle des Archives (qui rassemble également les mémoires reçus, une centaine par an, et un fonds d'histoire du cinéma légué par un ancien membre)

Les œuvres d'art : l'académie possède des tableaux, des gravures, des lavis, des bustes ; la collection du médailleur Adamoli a été réunie à celle de la ville au musée des Beaux-Arts. L'académie a restauré certaines œuvres (bustes et tableaux) grâce à la Fondation de France et à la fondation Total (10 000 euros), au moment de la très belle exposition intitulée « L'Académie au service de la ville », présentée en 2020 aux Archives municipales et malheureusement interrompue par le Covid ; cette exposition rassemblait une documentation exceptionnelle, dont le catalogue permet de garder la trace.

Denis Reynaud, bibliothécaire adjoint (académie de Lyon), enchaîne et présente trois problématiques qui sont communes à nos sociétés

Accessibilité et public. L'accueil repose sur des bénévoles (pas de personnel dédié). Le public reçu est de deux types : des chercheurs (environ douze visites par mois) et le public, lors des journées du patrimoine. Équilibre difficile à tenir entre deux vocations, de conservation (musée) et de centre de recherche. Les collections sont souvent ignorées des chercheurs, il faut donc rendre notre patrimoine visible.

Locaux et espace de rangement. Nous sommes accueillis dans les locaux de la ville de Lyon, qui fournit feu, lumière et écritoire. Les locaux sont un peu exigu mais nos conditions d'accueil sont très bonnes.

Conservation et restauration du patrimoine. La campagne de restauration des tableaux et des bustes pour l'exposition aux Archives a pu se faire grâce au mécénat, mais nous n'avons pas les moyens de restaurer les livres ni le mobilier (les fauteuils du cardinal Fesch).

Discussion.

Plusieurs questions sont évoquées :

- *la conservation des documents numériques*.

Olivier Zeller (Rhône Histoire) insiste sur ce problème, notamment pour les petites sociétés non pérennes.

Thierry Dumont (académie de Lyon) fait remarquer que ce ne peut être que le fruit d'un travail collectif, qui peut se faire avec des investissements très faibles.

- *la visibilité des fonds et l'accès à ceux-ci*

J. P. Chantin (académie de Villefranche) : notre académie a eu recours à des étudiants de l'ENSSIB (École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) de Villeurbanne, pour le classement des archives. Ce sont les revues de moindre dimension qui posent difficulté, car elles ne sont pas connues des étudiants ; il faut donc les rendre accessibles.

Pierre Geneletti et *Yves Laurencin* (académie de Savoie et académie Florimontane) présentent la solution logicielle du Catalogue Commun des Sociétés Savantes de Savoie (CASSS), adopté par leurs deux académies et qui regroupe 23 associations du patrimoine de Savoie. Le site de la CASS donne accès à un catalogue commun (40 000 références ; recherche par mots-clefs ; catalogage par des bénévoles) qui permet la consultation des fonds (références et localisations) et diffuse les informations sur les congrès qui se tiennent tous les deux ans. Le site est de fait très intéressant. L'académie de Savoie a également passé un accord avec la BNF, qui lui permet de disposer pour un coût modeste de 60 000 pages par an de numérisation des bulletins et d'ouvrages rares.

La professionnalisation

Yves Laurencin (Académie Florimontane) présente la bibliothèque de l'académie qui comporte 15 000 volumes, dont une partie est aux Archives départementales et l'autre au château de Montrottier. Le problème majeur vient du défaut de personnel professionnel, pour la mise à jour et pour la sélection des livres à accueillir dans nos fonds.

Pierre Crepel (académie de Lyon) souligne qu'on peut trouver des personnes ressources pour gérer nos bibliothèques, parmi les membres titulaires ou correspondants (conservateurs, archivistes)

Philippe Carry (adjoint à la mairie du 5^e arrondissement) confirme qu'il y a besoin de personnes ressources qui ont les outils pour conserver et valoriser les fonds. Il pose la question de la mise en ligne des conférences.

La conservation des fonds universitaires

La question est posée par *Cécile Lhéritier* (Le Bugey).

Pierre Crépel (académie de Lyon) signale que les étudiants travaillant sur les fonds de l'académie obtiennent l'accès en échange d'un exemplaire de leur travail. L'incendie de la bibliothèque universitaire de Lyon en 1999 a vu la disparition de tous les mémoires universitaires, preuve de la nécessité pour les sociétés de pérenniser ces productions.

Le dépôt des fonds et l'indexation des publications

Vincent Flauraud (Société La Haute Auvergne) : la société a externalisé la gestion de ses fonds documentaires (début du 2^{nde} s.) puisqu'ils sont déposés aux Archives départementales. La Société se concentre ainsi sur la recherche et sur la médiation (conférences, publications) en direction d'un public non professionnel. Elle organise la captation des conférences qui sont mises en ligne pour les adhérents, et font pour certaines l'objet d'une publication. *Vincent Flauraud* attire aussi l'attention sur la dispersion actuelle des ressources produites par les sociétés savantes, avec l'absence d'un outil de catalogage centralisé, à l'échelle nationale, donnant accès aux sommaires des revues, bulletins... publiés, et sur la nécessité d'œuvrer en lien avec la BnF (Arnaud Dhermy est prêt à collecter des fichiers csv) et/ou avec le CTHS pour qu'un outil permette une meilleure valorisation et une circulation effective des connaissances produites.

Danielle Coste (Fédération du Patrimoine de l'Est Lyonnais) : la fédération est l'un des rares groupes à s'intéresser à la mémoire orale et à conserver par la captation vidéo la mémoire orale des derniers locuteurs patoisants. La fédération s'attache aussi à rendre visible le patrimoine des communes, grâce à un système de bornes avec un QR-code.

Olivier Zeller (Société d'histoire de Lyon) : les sociétés savantes peuvent servir de lieu de dépôt pour les fonds documentaires des chercheurs universitaires au moment de leur départ en retraite, évitant ainsi leur dispersion et leur perte.

Jean-Louis Gatepin (Écully) : les bulletins de l'association sont accessibles sur le site de la mairie d'Écully ; l'association a été à l'origine de l'implantation de panneaux sur les demeures d'Écully pour rendre visible le patrimoine.

Bernard Basse (Caluire) constate la différence de taille entre nos sociétés savantes. Pour la société de Caluire, le parti a été pris de donner nos archives aux archives municipales ou départementales ; mais il est certain que la conservation des fonds assoie la légitimité d'une association.

4. Présentation par chaque académie d'un document patrimonial de son fonds

Nous avons eu quatre propositions de présentation et les documents reçus ont été rassemblés dans un power-point.

Académie de Villefranche. Jean-Pierre Chantin présente le plus ancien livre de la bibliothèque de l'académie : la première histoire de Villefranche par Louvet ; l'ouvrage est de 1671 (l'exemplaire de l'académie est de 1674). Ce qui est intéressant, c'est que cet ouvrage a connu deux éditions : l'originale,

celle que possède la bibliothèque, ayant déplu aux échevins, une autre édition révisée a vu le jour en 4 mois. La BML possède la seconde version de l'ouvrage et l'académie de Villefranche la première.

Académie de Lyon. Denis Reynaud présente une contribution canadienne au concours de 1786 sur les Aérostats : « *Indiquer la manière la plus sûre, la moins dispendieuse et la plus efficace, de diriger, à volonté les machines aérostatiques. Les auteurs qui voudront concourir pour le prix, ne doivent pas se borner à exposer une simple théorie ; ils feront connaître aussi leurs moyens par des plans ou des modèles et rapporteront leurs propres expériences, de manière qu'elles puissent être facilement répétées* ». Il s'agit d'une figure représentant un aérostat à voile, propulsé par des canons. C'est un bel exemple d'un fonds interdisciplinaire (sciences et arts) et de contribution internationale ;

Académie Florimontane. Yves Laurencin présente une magnifique aiguière liturgique du VI^e –VII^e siècle en bronze, provenant des collections du château de Montrottier et gravée de l'inscription latine : LAVAVOINTERINNUCENTESMANUSMEASETCERCUNDAVOALTARETVOMDOMENE ‘*Je laverai, parmi les innocents, mes mains, puis je ferai le tour de ton autel, Seigneur*’. Cette aiguière, trouvée dans les combes du Mont-Bernier, renvoie à l'histoire des premières communautés chrétiennes de la région. Yves Laurencin présente aussi le château de Montrottier, légué en 1916 par le collectionneur Léon Marès à l'académie Florimontane ; le château abrite une collection labellisée « Musée de France » et il est devenu, grâce à une gestion avisée, un centre de diffusion culturelle actif, notamment à destination des jeunes publics.

GHP Saint Symphorien sur Coise. Michel Villard et Henri Charvolin présentent une série de documents (statuts, registres de comptes, procès-verbaux, bannières, photographies dont la plus ancienne date de 1870), illustrant l'évolution des fanfares de Saint-Symphorien sur Coise ; les premières fanfares sont laïques (dans une série d'initiatives incluant bibliothèque populaire, chorale, club de gymnastique, caisse de secours mutuelle), puis elles ont été concurrencées à partir de 1910 par des associations religieuses, dans un contexte de luttes entre « clériaux » et « laïques ».

Des compositions originales (manuscrites) de la fanfare ont pu être reconstituées, dont un exemple est donné à entendre.

Le modérateur *Laurent Thirouin* conclut que c'est une belle démonstration de l'intérêt de ce type de fonds pour reconstituer un mode de vie disparu et éclairer les conflits idéologiques de légitimité (Église vs laïcité).

5. Le patrimoine académique et ses usages

5.1. Les fonds patrimoniaux et les formations universitaires

Claude Prudhomme (académie de Lyon), historien et universitaire s'interroge sur les raisons du dédain que la recherche universitaire peut avoir pour les fonds académiques, pourtant bien conservés et accessibles.

Quelques éléments de réponse peuvent expliquer cette réticence.

Les étudiants qui commencent une recherche en histoire sont noyés sous la documentation disponible ; ils ne connaissent pas les fonds académiques et n'ont pas même idée d'y avoir recours. On peut prendre l'exemple des études de genre, très développées à Lyon2 : qui sait que la première bachelière, Julie-Victoire Daubié, a été lauréate d'un concours de l'académie de Lyon ?

Pour faire apparaître la spécificité de nos fonds, il est nécessaire de passer par des *intermédiaires*, et le premier travail à faire est le démarchage auprès de nos collègues universitaires et des centres de recherche, en mettant en avant des exemples concrets, comme le mémoire de Julie-Victoire Daubié.

Il est certain que le contexte n'est pas très porteur, car les mémoires de master recherche sont en recul par rapport aux mémoires professionnalisants ; pour autant les étudiants sont très bons et motivés. Deuxième type d'intermédiaires : les enseignants du secondaire, ce qui est une vraie difficulté, car l'enseignement de l'histoire actuellement marque un retour vers l'identité mémorielle. Le primaire en revanche montre un retour à l'enseignement de l'histoire.

Troisième type d'intermédiaires : les collectivités locales, auprès desquelles il faut être identifiés comme ressources, et montrer notre utilité sociale, en terme d'identité locale ou régionale

Quelques pistes de recherche.

Une première piste est celle de l'histoire de la sociabilité académique : quelle est la composition sociologique des académies (notables, érudits locaux, universitaires, etc), selon les différentes périodes ? Peut-on parler d'une « dénotabilisation » des académies ?

Autre piste : les limites de cette sociabilité ; en effet dans les académies il y a des sujets dont on ne parle jamais, ou peu, notamment les conflits de la première et de la seconde guerre mondiale, les guerres dites de décolonisation.

Discussion

Laurent Thirouin considère que cette question de la composition des académies pourrait être un sujet pour une prochaine rencontre, dans l'esprit des travaux de Marc Fumaroli.

Quelques points sont soulignés dans la discussion :

- Le rapport avec les enseignants de primaire et de collège

Jean-Louis Gatepin (Ecully) souligne qu'il est beaucoup difficile de travailler avec les collèges qu'avec le primaire, comme sa société a pu le constater ; si elle a pu intervenir en CM1 et CM2, sur le sujet de la seconde guerre mondiale à Ecully, en revanche, ce n'a pas été possible au collège ; il est très difficile de contacter les enseignants et de prévoir des interventions ; il faut le faire avant les vacances d'été.

Jean-Pierre Chantin (Villefranche) va dans le même sens : il faut un vrai effort pour aller vers les collégiens, qui participent cependant volontiers à des concours sur un thème comme « Les jeunes esprits de l'académie », à condition de s'appuyer sur des enseignants.

- Le rapport avec les universitaires et les étudiants

Pour *Olivier Zeller* (Société d'histoire de Lyon), il ne faut pas méconnaître le fossé existant entre le monde étudiant et les sociétés académiques traditionnelles ; on peut parler d'un « préjugé de classe » défavorable qui joue contre nous. C'est la qualité de l'accueil qui compte et les académies ou sociétés font preuve d'une grande ouverture à l'égard des étudiants qu'on leur envoie.

Jean-Pierre Chantin (Villefranche) souligne que le contact avec les étudiants est encore plus difficile dans des villes qui ne sont pas des villes universitaires.

Pierre Crépel (Lyon) signale qu'il y a des universitaires, en poste hors de Lyon (Bourg), qui font venir leurs étudiants pour des séances de formation à l'utilisation des documents des fonds académiques.

b) Comment consulter les fonds des académies : la pratique d'un étudiant

Mathias Maret, étudiant de master en histoire à Lyon 3, présente sa recherche sur Antoine-François Delandine (1756-1820), académicien et premier directeur de La Bibliothèque municipale de Lyon en 1803. Il montre, de façon très concrète et à partir de son expérience, comment un étudiant, dans le cadre de son mémoire recherche, peut rassembler les sources, et d'abord les localiser, car il n'y a aucune information à l'université sur les fonds des académies. Curiosité et débrouillardise sont au rendez-vous et on voit que le contact personnel, avec un membre de l'académie, est indispensable pour donner accès

aux bons documents. Ce témoignage montre l'importance de l'accueil dans nos académies. Dans le cas présent, Mathias Maret a découvert l'existence des fonds de l'académie de Lyon via une mention dans une source archivistique et a contacté par mail le secrétariat qui l'a aiguillé vers nos archivistes. Le rôle de son directeur de mémoire a été déterminant.

J.P. Chantin ajoute que nos académies et sociétés ont un rôle important pour la diffusion de travaux d'étudiants, par le moyen des bulletins ou des conférences.

Laurent Thirouin conclut la matinée en soulignant l'intérêt de la méthodologie de Mathias Maret : partir d'un personnage pour explorer différentes sources et suivre un fil conducteur dans la recherche.

APRÈS-MIDI : RÉSEAU ENTRE ACADEMIES ET SOCIÉTÉS REGIONALES ET CONSTITUTION D'UN GUIDE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le modérateur, *Philippe Blanc-Benon* ouvre la séance à 14 h.

6. Les enseignements du « pré-inventaire » du Rhône pour la connaissance du patrimoine académique (méthodes, résultats, diffusion)

Maryannick Lavigne-Louis retrace l'aventure du Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du Rhône, organisme départemental, créé dans le cadre de l'installation progressive de l'Inventaire Général, lancé en 1964 par André Malraux, alors ministre de la culture du général de Gaulle. Cet inventaire général devait être préparé par un pré-inventaire dans chaque département, impliquant fortement - et c'est l'originalité de la démarche - des bénévoles locaux « arpenteurs du patrimoine », permettant aussi, - et c'est une seconde originalité de la démarche - de faire un lien entre ces érudits locaux et les universitaires et spécialistes du patrimoine. Pour le Rhône la commission du Pré-inventaire a été créée en 1975, et *Maryannick Lavigne-Louis*, conseillée par Henri Hours, alors directeur des archives municipales de Lyon et conservateur des Antiquités et objets d'art du Rhône, a été chargée de recruter ces connaisseurs du patrimoine local, membres d'associations ou particuliers et de conduire et animer le travail collectif.

La méthode de travail a été la suivante : constitution d'un réseau de 500 correspondants bénévoles, dont la liste était publique et qui recevaient une carte verte leur donnant accès aux bâtiments ; réunions trimestrielles dans une commune du département, expositions, publication d'un bulletin trimestriel, publication d'ouvrages thématiques (ex. *Les mairies du Rhône*, *Les glacières et caves à neige du Rhône*, *Les chapelles des communes du Rhône*), et publication de monographies communales (35 communes sur les 200 sélectionnées), éditées avec les moyens du bord et de bonne qualité. Ces monographies, *Maryannick Lavigne-Louis* a eu la surprise de voir qu'elles ont fait l'objet d'une publication numérisée par l'université de Berkeley en Californie.

Le pré-inventaire a servi aussi de catalyseur pour la création de sociétés locales sur la connaissance et la valorisation du patrimoine.

Le pré-inventaire a continué jusqu'en 2007, date à laquelle le service a disparu.

Discussion

N. Fournier souligne l'intérêt, notamment méthodologique, de la démarche exemplaire du pré-inventaire : travail de terrain mené par des « curieux » (au sens classique du terme), constitution d'un réseau, collaboration avec les archives municipales et départementales, diffusion des résultats. De nombreux participants à la réunion soulignent l'intérêt et la richesse du travail de pré-inventaire et remercient Maryannick Lavigne-Louis de son activité dans ce projet.

7. Circulation, diffusion, numérisation des travaux académiques : l'exemple du *Dictionnaire Historique des Académiciens de Lyon*

Dominique Saint-Pierre centre son exposé, non pas sur les revues et mémoires, dont le principe et la pratique sont communs à toutes nos sociétés, mais aux publications et à l'évolution des méthodes de travail : passage d'un travail solitaire à un travail collectif, utilisant la diversité des compétences des rédacteurs, passage de l'imprimé à l'association de l'imprimé et du numérique, extension de la diffusion. Pour cela, il examine quelques jalons dans les publications de notre académie, du travail individuel.

- 1839-1840, *Histoire de l'académie de Lyon* par Jean-Baptiste Dumas, ouvrage rédigé seul qui fait toujours autorité
- 1892, Joseph Bonnel, publie, avec la même méthode, une *Histoire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* de 1840 à 1891
- 1990 : indexation des *Mémoires*, et le travail se poursuit
- 2000, Louis David, *Trois siècles d'histoire lyonnaise*, et Noël Mongereau, *Lyon du XXe au XXIe siècle*, travail semi-collectif
- 2017, *Dictionnaire Historique des académiciens de Lyon*, travail vraiment collectif, disponible sous format papier et mis sur le site ; c'est avec la même méthode qu'est en cours le *Dictionnaire des Associées au 18^e siècle*, qui est presque achevé
- 2021, catalogue de l'exposition aux Archives municipales : *Au service de la Ville*
- 2024, Edition critique des *Fables* de J.B. Dumas par R.-P. Colin, P. Crépel, N. Fournier, D. Reynaud, L. Thirouin, M. Yon-Calvet.

On trouvera sur le site les livres collectifs édités à la suite de colloque sur Pierre Poivre (1719-1786), L'intendant des Mascareignes et sur le major général Claude Martin (1735-1800), aux origines des écoles de La Martinière à Lyon

8. La numérisation (photographies, transcriptions) des fonds manuscrits et imprimés

Pierre Crépel (académie de Lyon) prend l'exemple des Concours de l'académie (environ 150 concours entre 1755 et 1830).

L'étude de ces concours a nécessité la mise en place de fiches descriptives normalisées, comportant les rubriques suivantes : (i) mise en place du prix, (ii) date limite de réception des manuscrits, (iii) procédure de réception et anonymisation, (iv) réunions du jury, (v) proclamation des résultats, (vi) mentions dans des publications, (vii) correspondance, (viii) publication de manuscrits proposés, (ix) études sur le concours. Le travail est confié à des étudiants stagiaires, qui transcrivent les extraits pertinents (relatif à leur sujet de recherche ou au concours) dans des fichiers partagés

Pierre Crépel insiste sur l'importance de disposer d'un guide des archives. `

Discussion

Plusieurs interventions confirment l'existence de concours organisés et mentionnent des initiatives visant à valoriser les fonds.

Après une brève pause, la réunion reprend sous la présidence de *Jean Agnès*

9. Le site internet

Thierry Dumont (académie de Lyon) est mathématicien et informaticien, a accepté d'être propulsé Webmaster en 2008.

Le site. C'est un peu plus qu'un site, précise-t-il. On y trouve l'histoire de l'académie, les évènements passés et à venir, la liste des académiciens, etc. Et pour la question qui nous rassemble aujourd'hui, la gestion de la bibliothèque : ouvrages, fonds manuscrits, registres. C'est un ensemble évolutif.

Le contrôle d'accès. Il est nécessaire de contrôler qui peut ajouter ou modifier des données et quelles données, et garder la trace des modifications. L'exemple du DHA : l'ouvrage est en ligne, initialement avec un accès restreint qui a évolué vers un accès libre.

Les outils. Backend : choix de Django (logiciel libre programmation niveau ingénieur) ; Frontend : choix de Bootstrap (logiciel libre développé par Meta).

Deux applications. (i) la gestion des registres, qui ont fait l'objet d'une transcription intégrale et d'une numérisation partielle. La méthode est la suivante : dictée (Utilisation d'un système de dictée en ligne (Google) qui donne un fichier docx), relecture et correction (fichier docx), puis le document numérisé est transformé en page Web (outil : Pandoc) ; (ii) Indexation et moteur de recherche ; outil Xapian. Il y a de très bons outils de reconnaissance de la parole, dont celui de Google, qui permettent la numérisation.

Deux projets de développement : après le *Dictionnaire Historiques des académiciens*, mise en ligne du *Dictionnaire des Associés du XVIII^e* et des manuscrits. `

Hébergement : chez OVH pour 4€ par mois ; privilégier les logiciels libres.

Discussion. La discussion est très nourrie

Vincent Flauraud (Société de la Haute Auvergne) lance la question de la législation et des droits d'auteur ; il souligne l'importance d'établir des ponts avec des pôles techniques universitaires ayant développé une analyse juridique, comme le POLEN à Clermont.

Autre question, le contrôle des données : c'est un avantage de permettre aux membres d'ajouter/modifier les données, mais il faut un contrôle minimal avant la mise en ligne pour garantir la qualité scientifique de ce qui est rendu public.

Dernier point évoqué, la vidéo des conférences et leur mise à disposition ; c'est une plus-value, mais qui peut être coûteuse. C'est quelque chose que nous ne faisons pas régulièrement, intervient Thierry Dumont, mais cela ne pose pas de problème si on limite l'accès à une petite population.

10. La constitution d'un guide des sources documentaires des académies et sociétés savantes

Denis Reynaud (académie de Lyon). Le projet de départ était de constituer un guide papier des ressources documentaires de nos académies et sociétés savantes, qui soit non pas la simple juxtaposition de données mais un outil qui facilite la recherche, sur le modèle du récent *Guide des sources maçonniques lyonnaises* ou du guide de recherche très ambitieux, dirigé par Eric Brian, publié par l'Académie des sciences en 1996, sous le titre *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences* (Table des matières en ligne).

Au terme de cette journée et des discussions, le propos a évolué et on peut proposer plusieurs pistes, pour répondre à la question qui nous est commune : comment rendre visibles et accessibles nos ressources :

- 1) La première piste, assez simple, est de constituer *un livret papier* à partir des fiches de présentation des académies et sociétés (compléter ces fiches). Ce livret serait destiné à deux publics : (i) les chercheurs et les étudiants, de façon à les faire arriver dans nos fonds, non pas par hasard, mais par une bonne information leur permettant de savoir où et quoi chercher ; (ii) nos tutelles, pour appuyer notamment nos demandes de subvention en montrant notre ambition régionale.
- 2) La piste principale est celle de la mise à jour et de *l'enrichissement des pages « Liens » ou « Ressources communes » de nos sites* ; créer des sortes de « hubs », qui renvoient aux sites des différentes sociétés et aux blogs ; l'outil « Blog » n'est pas à négliger.
- 3) Une troisième piste est celle des *bulletins*, dont l'accessibilité est très différente selon les sociétés (par Gallica, ou autrement). Lyon, par exemple, reçoit à peu près 150 bulletins par an et ce qui manque est une métatable des matières, mettant en commun les tables des matières des bulletins et les titres des articles.
- 4) 4^e piste : *la numérisation et transcription* de nos documents, avec la question de leur usage public ou privé. Ouvrir tout à tout le monde suscite des réticences, non seulement du fait de la qualité parfois imparfaite des transcriptions, mais aussi par un souci de légitimité et de contrôle de ce qui est accessible sur nos sites. Nous souhaitons rester propriétaires de leur contenu et garder la maîtrise de l'accès à nos ressources. Le vrai rôle de nos académies est de mettre en contact les chercheurs et de leur fournir des contenus maîtrisés et médiatisés par nous-mêmes.

5) Enfin, que nous pouvons mettre en commun ?

Première proposition : un prix littéraire commun, par exemple un « prix de poésie de la Région Rhône-Alpes », car nous avons tous fait le constat de la difficulté, pas seulement financière, de soutenir un tel prix.

Deuxième proposition : se réunir à nouveau, et pourquoi pas ailleurs qu'à Lyon, sur une thématique plus resserrée, par exemple la constitution sociologique de nos sociétés.

Discussion

Jean Agnès conclut qu'il nous faut travailler pour une meilleure visibilité vis-à-vis des étudiants et de nos institutions de tutelle et qu'il faut réinventer comment resserrer nos liens, et que ce type de réunion, sur des thématiques, est un bon moyen.

De la discussion émergent les propositions suivantes, complétant celles de Denis Reynaud :

- établir une carte montant le domaine de compétence géographique et le siège de chaque société savante, de façon à identifier les « blancs » (territoires non couverts)
- identifier les réseaux auxquels appartiennent les sociétés.

Cette question des réseaux a été abordée plus haut avec le réseau CCASS des sociétés de Savoie (discussion du point 2) ; il est complété ici par deux interventions :

Andrée Posseti (L'Araire) : Le fonds documentaire de l'Araire est accessible via le réseau de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ; l'Araire a intégré le réseau Mi@Val, qui regroupe environ 10 bibliothèques de notre territoire. Le catalogue de l'Araire est sur internet et accessible sur tout le territoire ; les ouvrages sont consultables et empruntables.

Christian Millet (SEA Ain-Bugey) : la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain appartient à l'Association Bourguignonne des sociétés savantes (ABSS), tout comme la Société Le Bugey. L'information circule par la Lettre de l'ABSS ; il y a un colloque tous les ans, en divers lieux, dont les

Actes sont publiés par l'ABSS, qui publie également des ouvrages. Cette association est un bon exemple d'une fédération souple de sociétés qui gardent leur indépendance.

Jean Agnès profite de cette réunion pour présenter **le colloque 2028 de la Conférence Nationale des Académies (CNA)** qui sera organisée par l'académie de Lyon, sur la thématique « L'eau ». Ce colloque national sera l'occasion aussi de resserrer nos liens au niveau régional (par le biais par exemples des propositions de communication).

Le temps (*time*) avançant et le temps météorologique se dégradant, la présidente propose de clore cette session et de tirer quelques conclusions et perspectives des débats de la journée.

Conclusions et perspectives

Nathalie Fournier remercie très sincèrement tous les participants à la rencontre de ce jour ; cette journée nous a permis de faire mieux connaissance et de mettre en évidence nos différences et nos points communs, l'ensemble de nos sociétés formant un paysage contrasté.

Sont apparues des *différences évidentes* entre les sociétés, selon divers facteurs :

- la localisation dans une grande ville ou une ville moyenne/ petite, avec ou non un environnement universitaire ;
- la composition et la taille de la société savante ; il est frappant que ces sociétés comportent un grand nombre de membres, dont la composition sociologique semble plus diversifiée dans les sociétés excentrées par rapport aux centres universitaires ;
- le public est également assez différent et les sociétés locales attirent un public diversifié.
- le type d'intervention ; on constate une proximité de certaines sociétés avec le public scolaire, avec des interventions dans les classes de primaire et de collège ; les sociétés proches d'un site universitaire ont plus de facilité pour l'accueil des étudiants ;
- le rapport avec les institutions : il y a une grande proximité avec les mairies dans les sociétés de la banlieue lyonnaise, des villes moyennes (Bourg, Belley) et des communes ;
- Le patrimoine et sa conservation ; les fonds patrimoniaux sont de taille, de nature et d'importance variables ; certaines sociétés ont des fonds d'archives sonores, des objets d'art, voire du patrimoine immobilier. Certains de ces fonds ont été transférés aux archives (externalisation de leur gestion), d'autres restent sous la responsabilité des sociétés.

Non moins évidentes sont apparues *nos ressemblances et affinités*

Notre premier point commun est que nous sommes des « sociétés de gens de lettres » (pour parler comme le Dictionnaire de Furetière en 1690), des assemblées de « curieux » : bénévoles, érudits locaux et/ou enseignants, historiens de formation ou de passion, archéologues ou ethnologues ...

Autre point commun, nos activités : nous tenons tous des séances publiques ouvertes (à une fréquence diverse), des conférences et colloques, éditions des bulletins ou mémoires de bonne tenue scientifique, la différence tenant au caractère de diffusion culturelle plus ou moins marqué.

Autre point commun, c'est le fonctionnement en réseaux de la plupart des sociétés : réseau de proximité entre communes, comme la Fédération de l'Est lyonnais ou l'Araire, réseau plus large, comme les sociétés de Savoie ou la Fédération d'associations de Bourgogne. Ceci nous invite à réfléchir au type de réseau que nous voudrions constituer entre nous, qui soit non pas en concurrence, mais complémentaire des coopérations existantes.

Ce qui est nous évidemment commun, c'est le patrimoine et les questions qui y sont liées : nature du patrimoine : manuscrits, livres, objets, photos, patrimoine sonore, etc ; inventaire et catalogage, numérisation, accessibilité, diffusion et valorisation.

Quelles perspectives ?

Au-delà du souhait de renouveler ce type de réunion (sous quelle forme ? où ? sur quelle thématique ?), nous avons évoqué quelques perspectives, dont la mise en œuvre pourrait être assez facile et légère :

- mise en commun des liens sur nos sites, dans une page de ressources communes, qui permettrait d'améliorer notre visibilité pour les étudiants, les chercheurs et nos institutions,
- constitution d'un fascicule descriptif des sociétés, à partir des fiches de présentation, qui sont donc à compléter et réviser,
- cartographie des sociétés : domaine de compétence géographique, selon l'ancrage local des sociétés,
- choix d'une question pour une prochaine réunion.

Bref, le travail est entre nos mains.

Sur ces mots, la présidente remercie encore les participantes et les participants à la journée, ainsi que ses consœurs et confrères de l'académie de Lyon présents et lève la séance à 16h 30.

Compte-rendu rédigé par Nathalie Fournier et Claude Prudhomme (académie de Lyon) et Vincent Flauraud (Société de la Haute Auvergne)